



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

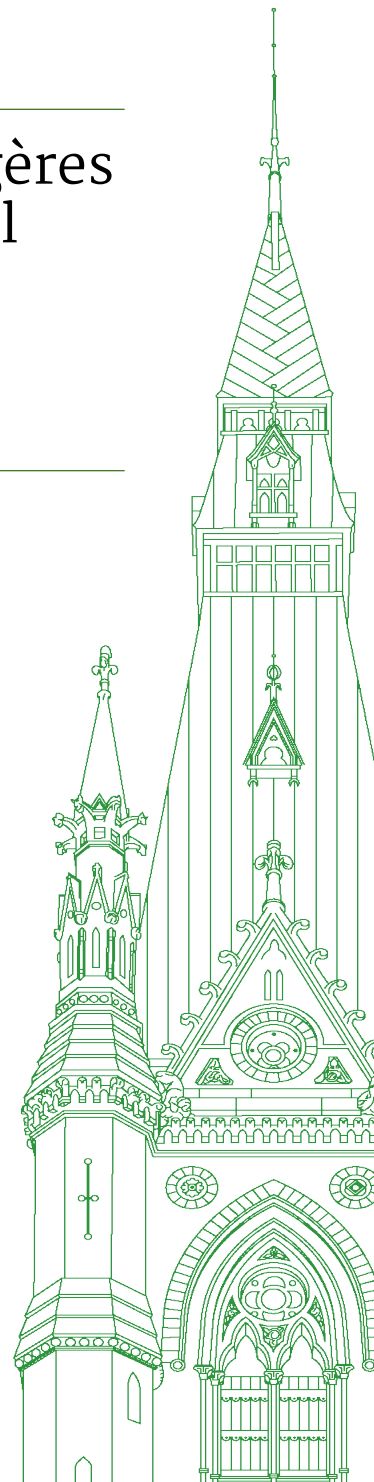
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 023

Le mardi 24 février 2026

Président : Ahmed Hussen



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 24 février 2026

• (1535)

[Traduction]

Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)): Chers collègues, la séance est ouverte. Bienvenue à la 23^e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 12 février 2026, le Comité se réunit pour discuter de la crise humanitaire à Cuba.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou à distance au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

Avant de poursuivre, j'inviterais tous les participants en personne à consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les retours de son, et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, en particulier des interprètes. Vous remarquerez également un code QR sur la carte, qui renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais également faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, vous pouvez choisir, au bas de votre écran, le canal d'interprétation qui vous convient: le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins pour la première heure de cette réunion.

Du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous accueillons M. Mark Richardson, directeur général de la Direction générale de l'Amérique centrale et des Caraïbes; M. Sébastien Beaulieu, directeur général de la Direction générale des urgences internationales et des conseils aux voyageurs; Mme Carolyn Knobel, directrice exécutive de la Direction de l'Amérique centrale, de Cuba et de la République dominicaine; Mme Tara Carney, directrice de la Direction de l'aide humanitaire internationale.

Vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

J'invite maintenant M. Richardson à faire une déclaration préliminaire.

[Français]

Mark Richardson (directeur général, Direction générale de l'Amérique centrale et des Caraïbes, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour.

Comme l'a dit le président, je m'appelle Mark Richardson. Aujourd'hui, je suis accompagné de mes collègues Carolyn Knobel, Sébastien Beaulieu et Tara Carney. Nous sommes tous des représentants d'Affaires mondiales Canada.

Affaires mondiales Canada suit de très près la situation à Cuba et accorde une attention particulière à deux priorités, soit la sécurité des Canadiens présents sur l'île et les répercussions de la crise en cours sur la population cubaine, en particulier sur les personnes les plus vulnérables.

À titre de rappel, le 5 février, le président de Cuba a déclaré l'état d'urgence national. Dans les jours qui ont suivi, le gouvernement de Cuba a annoncé une série de mesures d'urgence visant à prioriser les services essentiels. Peu après, le 9 février, à la suite d'un avis des autorités cubaines indiquant que le carburant pour les avions ne serait plus disponible dans les aéroports internationaux du pays avant au moins le 11 mars, toutes les compagnies aériennes canadiennes ont annoncé leur décision de suspendre leurs vols vers Cuba. Depuis, plus de 28 000 Canadiens sont déjà rentrés au pays. Ce processus s'est déroulé sans heurt et sans préoccupation consulaire majeure. Tous les Canadiens qui souhaitaient rentrer au pays ont pu le faire grâce aux vols offerts par les entreprises aériennes canadiennes.

• (1540)

[Traduction]

La crise énergétique de Cuba a entraîné des pannes d'électricité généralisées qui perturbent les services essentiels et restreignent davantage l'activité économique. Nous demeurons vivement préoccupés par la dégradation des conditions sur l'île et par les ravages que causent ces pressions pour les Cubains partout au pays, en particulier les personnes en situation de vulnérabilité.

Le Canada mène des activités de coopération internationale à Cuba depuis plus de cinq décennies. Au cours du dernier exercice, le Canada a fourni 8,3 millions de dollars en aide au développement, faisant du Canada l'un des principaux donateurs occidentaux de Cuba. Le Canada fournit depuis longtemps une aide humanitaire vitale à Cuba lors de crises aiguës. Pas plus tard qu'en octobre 2025, le Canada a fourni plus de 3 millions de dollars en aide humanitaire immédiate après le passage de l'ouragan Melissa.

En ce moment, nos partenaires humanitaires établissent des plans pour accroître l'aide pour faire face à la crise qui sévit actuellement, et nous communiquons activement et régulièrement avec eux pour trouver la meilleure façon d'aider les plus vulnérables à Cuba. Comme le ministre LeBlanc l'a déclaré la semaine dernière — et la ministre Anand l'a confirmé hier et aujourd'hui, j'ai bien compris —, le gouvernement fédéral est prêt à appuyer les efforts d'aide humanitaire à Cuba, et nous préparons un plan en ce sens.

La crise actuelle est en partie attribuable à la forte dépendance de Cuba aux carburants importés. Au cours des dernières années, Cuba a connu des difficultés persistantes pour s'assurer un approvisionnement fiable en pétrole et en carburant en raison de l'embargo commercial et économique de longue date. Comme nous le savons, ces pressions se sont intensifiées à la suite des récentes mesures prises par les États-Unis, notamment le décret du 29 janvier, qui menaçait d'imposer des droits de douane aux pays qui fournissent du pétrole à Cuba. Le gouvernement américain a publiquement annoncé qu'il cherchait à conclure, avec le gouvernement cubain, un accord qui mènerait à des réformes profondes et de grande envergure, dont la privatisation accrue de l'économie cubaine et la mise en œuvre de changements politiques importants.

Bien que la crise économique actuelle qui sévit à Cuba soit le résultat d'une combinaison de facteurs, notamment les inefficacités internes de longue date inhérentes au modèle économique rigide et centralisé du pays, l'embargo américain continue d'avoir d'importantes répercussions sur l'économie cubaine.

[Français]

Le Canada entretient des relations diplomatiques avec Cuba de façon continue depuis 80 ans. Nous entretenons un dialogue ouvert avec le gouvernement cubain. Au cours de nos discussions, nous faisons régulièrement part de nos préoccupations concernant le manque de libertés politiques et la détention des prisonniers politiques. Durant cette période difficile marquée par l'incertitude, le Canada demeure résolu à maintenir un engagement constructif avec Cuba et à soutenir directement la population cubaine, en particulier les personnes les plus vulnérables.

Nous serons heureux de répondre aux questions des membres du Comité.

Le président: Merci beaucoup de votre allocution.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par Mme Rood.

Vous avez six minutes.

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui pour discuter de cet important sujet.

Par votre intermédiaire, monsieur le président, ma question est la suivante: étant donné les grandes souffrances humaines que connaît Cuba, pourquoi le Canada ne veille-t-il pas à ce que l'aide humanitaire soit acheminée directement à la population, en contournant complètement le gouvernement, et pourquoi ne demande-t-il pas publiquement la fin du régime totalitaire qui est à l'origine de cette crise?

• (1545)

Mark Richardson: Monsieur le président, je remercie la députée de sa question.

Le Canada a comme pratique de longue date, à Cuba et dans d'autres pays, de fournir de l'aide par l'intermédiaire de partenaires internationaux de l'aide humanitaire, et c'est toujours ainsi que nous fonctionnons à Cuba en ce moment.

Lianne Rood: Pouvez-vous nous dire combien d'argent des contribuables canadiens a été dépensé depuis 2020 pour les activités de l'ambassade, les services consulaires et l'aide internationale à Cuba? Le ministère considère-t-il qu'il est responsable de continuer à dépenser l'argent des contribuables canadiens pour appuyer son infrastructure diplomatique dans un pays dont le gouvernement est l'allié actif d'adversaires qui ciblent actuellement les intérêts canadiens?

Mark Richardson: Je n'ai pas les chiffres exacts pour ce qui est du coût annuel des activités de notre ambassade. Cependant, je peux dire qu'au cours des sept dernières années, nous avons fourni, en moyenne, 6,5 millions de dollars en aide au développement au peuple cubain par l'intermédiaire de nos organismes humanitaires partenaires internationaux.

Quant à la présence diplomatique, nous avons toujours maintenu une présence à Cuba en raison de nos relations de longue date avec ce pays. Nous sommes déterminés à avoir un dialogue ouvert avec le gouvernement cubain afin de promouvoir la coopération, la collaboration, le commerce et l'investissement, et favoriser les liens interpersonnels. Nous avons également des discussions franches et honnêtes sur des questions où nous sommes en désaccord, notamment comme les pratiques relatives aux droits de la personne et l'alignement avec d'autres acteurs étatiques dans le monde, comme le Nicaragua — c'était auparavant le Venezuela —, la Russie et la Chine.

Lianne Rood: Cuba demeure une dictature à parti unique qui emprisonne les dissidents, limite les libertés fondamentales et s'allie à des régimes hostiles au Canada, notamment la Russie et la Chine, comme vous l'avez mentionné, ainsi que l'Iran. Dans ce contexte, pourquoi le gouvernement du Canada fournit-il toujours de l'aide financée par les contribuables et maintient-il des relations diplomatiques complètes, au lieu de desserrer les liens et de diriger l'ensemble de l'aide vers le peuple cubain par l'intermédiaire d'organisations indépendantes de la société civile et d'organisations confessionnelles?

Mark Richardson: Comme je l'ai dit précédemment, nous continuons de soutenir le peuple cubain par l'intermédiaire de divers organismes d'aide humanitaire, en particulier les agences des Nations unies et d'autres ONG internationales — y compris des ONG canadiennes — qui sont présentes là-bas.

Si nous maintenons une présence là-bas, c'est en partie en raison des liens interpersonnels. Cuba est parmi les pays des Caraïbes et d'Amérique centrale, celui qui accueille le plus grand nombre de touristes chaque année. Selon nos données, quelque 700 000 touristes canadiens ont visité l'île l'an dernier. L'année précédente, c'était 800 000, je crois. Nous devons donc maintenir une présence diplomatique active là-bas.

De plus, je tiens à souligner que le Canada a une relation commerciale active avec Cuba, avec des échanges commerciaux se chiffrant à environ 1 milliard de dollars par année. Les entreprises canadiennes ont des investissements dans le pays. Par conséquent, nous maintenons une présence diplomatique afin d'aider les Canadiens, du côté privé, comme les touristes et ceux qui ont des intérêts commerciaux.

Lianne Rood: Au lieu de poursuivre la politique ratée de la diplomatie discrète qui, très franchement, n'a rien accompli pour le peuple cubain depuis des décennies, le ministère a-t-il recommandé que toute aide ou préférence commerciale future soit conditionnelle à la mise en place de mesures concrètes et vérifiables vers la tenue d'élections multipartites libres et justes et la libération immédiate de tous les prisonniers politiques?

Mark Richardson: Nous avons certainement exprimé à nos homologues cubains, à maintes reprises, nos préoccupations concernant les droits de la personne, en particulier les prisonniers politiques et le traitement qui leur est réservé. Nous avons également soulevé des préoccupations au sujet de la gouvernance démocratique et de la transparence des institutions. Je peux dire que nous soulevons régulièrement ces questions auprès de nos homologues cubains.

● (1550)

Lianne Rood: Le gouvernement cubain reçoit du soutien de la Russie — y compris pour le recrutement présumé de Cubains pour sa guerre en Ukraine —, de la Chine par l'intermédiaire d'ententes comme celles des nouvelles routes de la soie, et de l'Iran.

Comment le maintien des relations entre le Canada et La Havane ne compromet-il pas la sécurité nationale du Canada et ses propres politiques relatives aux sanctions à l'encontre de ces mêmes acteurs hostiles?

Mark Richardson: Encore une fois, je reviens à nos discussions sur notre volonté d'entretenir un dialogue ouvert et franc avec le gouvernement cubain. Nous cherchons à établir des liens constructifs entre nos deux pays et à influencer, au mieux de nos capacités, sa gouvernance démocratique.

Nous avons trouvé des convergences de vues à divers égards, pour ce qui est des politiques en matière de droits de la personne, des initiatives en matière d'égalité entre les sexes, les droits des personnes LGBTQI+ et le traitement des personnes.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à...

Lianne Rood: Monsieur le président, puis-je demander que les fonctionnaires déposent les chiffres sur les dépenses de fonctionnement de l'ambassade depuis 2020? Ils n'ont pas été en mesure de les fournir.

Si vous pouviez nous les envoyer, je vous en serais reconnaissante. C'était ma deuxième question.

Merci.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Steven Guilbeault.

Vous avez six minutes.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault (Laurier—Sainte-Marie, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos invités de leur présence.

Monsieur Richardson, j'aimerais que vous nous expliquiez l'objectif de l'aide humanitaire internationale: est-il de soutenir des populations en difficulté dans différents pays du monde ou d'aider à changer des régimes politiques dans différents pays?

Mark Richardson: En ce moment, l'objectif de l'aide humanitaire à Cuba est surtout d'appuyer le peuple cubain. Nous nous concentrons sur des domaines comme l'énergie renouvelable, la nutrition, la sécurité alimentaire et la responsabilisation des femmes entrepreneures, mais nous aidons aussi dans d'autres domaines.

L'hon. Steven Guilbeault: Je pense que vous avez dit, en réponse à une des questions, qu'il y avait entre 700 000 et 800 000 visiteurs canadiens à Cuba par année. Je pense qu'à peu près 5 000 Canadiens vivent de façon permanente à Cuba.

Le Canada a-t-il l'habitude de ne pas fournir de services consulaires quand un nombre aussi important de Canadiens habitent ou visitent un pays?

Mark Richardson: J'invite mon collègue Sébastien Beaulieu à répondre à cette question.

Sébastien Beaulieu (directeur général, Direction générale des urgences internationales et des conseils aux voyageurs, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): La présence d'une ambassade ou de services consulaires canadiens sur place est très utile dans un moment de crise, mais aussi à tout moment, pour soutenir les voyageurs en visite à l'étranger, que ce soit pour des questions de passeport perdu, d'immigration et de visa, mais aussi pour des questions plus graves, comme un emprisonnement, une perte et un vol, ou un incident qui nécessite une hospitalisation. Il est toujours utile qu'il y ait une présence sur place pour soutenir les Canadiens, et on l'apprécie.

Dans le cas de Cuba, les chiffres parlent d'eux-mêmes et sont assez importants.

L'hon. Steven Guilbeault: Merci.

On entend beaucoup de choses sur la crise humanitaire. J'aurais aimé entendre les commentaires de l'un ou l'une d'entre vous sur la crise humanitaire, qu'on parle de nourriture, de médicaments ou de carburant, et sur la façon dont Affaires mondiales Canada suit l'évolution de la crise humanitaire à Cuba.

Mark Richardson: Nous suivons étroitement l'évolution de la crise, surtout par l'entremise de nos conversations avec nos partenaires humanitaires sur le terrain et nos agents qui travaillent à l'ambassade.

Je vais passer la parole à ma collègue Tara Carney pour qu'elle vous donne plus d'explications.

● (1555)

[Traduction]

Tara Carney (directrice, Direction de l'aide humanitaire internationale, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Je vous remercie de la question.

Concernant la crise humanitaire, il y a bien sûr un grand nombre de populations vulnérables à Cuba. Jusqu'à maintenant, la crise humanitaire était principalement liée aux catastrophes naturelles. Il n'y a pas de crise humanitaire prolongée, mais le pays est très vulnérable.

Actuellement, comme M. Richardson l'a indiqué, nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires qui sont déterminés à comprendre les besoins changeants, car la crise énergétique pourrait avoir des répercussions et faire basculer davantage de personnes en situation nécessitant une aide humanitaire. Les premiers secteurs à être touchés, probablement, si la pénurie de carburant devait perdurer, seraient notamment la santé, qui dépend fortement de carburant; le secteur de l'approvisionnement et de l'assainissement de l'eau, qui a besoin d'énergie, en particulier pour le pompage de l'eau; le secteur de la sécurité alimentaire, simplement en raison de la disponibilité, du prix et du transport des aliments.

Ce sont les aspects que nous surveillons de près en ce moment, avec nos partenaires et par leur intermédiaire.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Il vous reste une minute et 10 secondes.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: J'aimerais qu'un témoin me réponde rapidement. Quelles options le gouvernement du Canada évalue-t-il présentement pour ce qui est de l'aide humanitaire pour la population cubaine?

Mark Richardson: Nous discutons avec les parties prenantes sur le terrain et avec nos partenaires humanitaires, qui sont en train d'évaluer les besoins du peuple cubain. Ça nous permet de préparer nos plans pour être en mesure de les annoncer et de donner de l'assistance humanitaire aux Cubains. Malheureusement, je n'ai pas de détails à vous transmettre à cet égard en ce moment.

[Traduction]

Le président: Il vous reste 20 secondes.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Merci beaucoup de vos réponses.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Guilbeault.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Richardson, comme je suis curieux, je vais revenir sur la dernière réponse que vous avez donnée à mon collègue. Vous avez dit que vous étiez encore en train d'établir les besoins du peuple cubain avec vos partenaires sur le terrain. On sait que Mme Sheinbaum et le Mexique ont déjà envoyé près de 800 tonnes d'aide humanitaire.

Selon vous, comment se fait-il que le Mexique ait déjà évalué il y a quelques semaines les besoins à Cuba, mais que le Canada soit encore en train d'évaluer les besoins de la population cubaine? D'autres pays ont aussi déjà envoyé de l'aide.

Mark Richardson: Je ne peux pas parler de ce que fait le gouvernement mexicain, mais je peux vous dire que nous sommes en

train de discuter avec nos partenaires sur le terrain à propos des besoins actuels pour faire face à la crise qui se déroule en ce moment.

Alexis Brunelle-Duceppe: Ça n'explique pas pourquoi nous sommes en retard par rapport au Mexique. Ça, vous ne pouvez pas nous l'expliquer.

Mark Richardson: Je ne peux pas répondre sur ce que fait le Mexique.

Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous demande de répondre sur ce que fait le Canada. Comment se fait-il que nous soyons autant en retard par rapport au Mexique, qui a déjà analysé les besoins de la population depuis plusieurs semaines et a déjà envoyé de l'aide? La question est très simple.

Mark Richardson: C'est parce que nos partenaires humanitaires sont toujours en train de faire leur étude et de développer un plan pour communiquer les besoins actuels du peuple cubain.

Alexis Brunelle-Duceppe: Vous ne faites donc pas affaire avec les mêmes partenaires humanitaires que le Mexique. Est-ce exact?

Mark Richardson: Je ne sais pas avec qui le Mexique a discuté, mais, de notre côté, nous travaillons avec les agences des Nations unies et des partenaires comme le Programme alimentaire mondial, entre autres. Nous attendons leur plan et nous attendons de connaître les besoins du peuple cubain.

Alexis Brunelle-Duceppe: Mme Carney a parlé du fait qu'il y a présentement un grand manque de carburant pour faire fonctionner, entre autres, les centrales qui envoient ensuite de l'électricité aux hôpitaux, par exemple.

Est-il possible que le Canada envoie du pétrole pour faire fonctionner ces centrales, puisqu'il est un des plus grands exportateurs de pétrole au monde? C'est une ressource que nous possédons.

• (1600)

Mark Richardson: Ce que je comprends, c'est que le gouvernement n'a pas de moyen d'envoyer du pétrole à un autre pays. D'habitude, nous donnons de l'argent et nous appuyons les partenaires humanitaires, qui peuvent acheter les produits nécessaires. Ça nous permet de nous assurer que l'aide humanitaire arrive au peuple qui en a besoin.

Alexis Brunelle-Duceppe: Avons-nous une idée de la détérioration de la situation, particulièrement pour certains groupes vulnérables, comme les personnes âgées, les enfants et les personnes handicapées? Avez-vous des informations à nous transmettre?

Mark Richardson: D'après les informations que j'ai reçues jusqu'à maintenant, je n'ai pas entendu parler des personnes plus vulnérables. Toutefois, nous savons que les personnes plus vulnérables à Cuba ont des besoins précis.

Je vais laisser la parole à ma collègue Mme Carney, qui pourra mieux vous répondre.

[Traduction]

Tara Carney: Les groupes qui viennent d'être mentionnés seront toujours parmi les plus vulnérables dans toute crise où l'on observe une telle détérioration. Dans ce contexte précis, nous portons également attention aux populations touchées par l'ouragan Melissa, car elles étaient déjà très vulnérables. Nous nous concentrons donc probablement sur ce groupe, ainsi que sur les personnes qui sont habituellement les plus vulnérables dans toute population, soit les femmes et les filles, les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes qui ont des difficultés d'accès ou les personnes à mobilité réduite.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce que le Canada participe à des efforts diplomatiques avec le régime en place pour acheminer de l'aide humanitaire?

Mark Richardson: Voulez-vous parler d'efforts faits avec le gouvernement cubain?

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce que vous avez des discussions avec le gouvernement cubain ou certaines organisations afin de pouvoir acheminer cette aide?

Mark Richardson: Oui, bien sûr. Nous sommes en train d'avoir des conversations avec le gouvernement cubain, mais pas sur le fait de lui donner directement du financement pour de l'aide humanitaire. Nous appuyons le peuple cubain par l'entremise de nos partenaires humanitaires, comme les agences des Nations Unies. Nous ne travaillons pas directement avec le gouvernement cubain.

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce que vous sentez une pression venant de nos voisins au sud de la frontière quant à l'acheminement d'aide humanitaire, ou même la possibilité d'exporter du pétrole vers Cuba par l'entremise de différentes organisations?

Mark Richardson: Les Américains eux-mêmes ont donné du financement et du soutien humanitaire à Cuba durant les derniers mois. Ils ont donné environ 6 millions de dollars américains au peuple cubain par l'entremise de leurs partenaires de l'Église catholique.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Kramp-Neuman.

Vous avez cinq minutes.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présence cet après-midi.

Le ministère a-t-il des données sur le pourcentage des importations cubaines de carburant qui dépendaient d'une flotte fantôme, russe, vénézuélienne ou autre?

Mark Richardson: Monsieur le président, c'est une question très intéressante.

Au sujet des flottes fantômes, nous n'avons pas de détails quant au pourcentage, à ma connaissance.

Ce que nous savons, c'est que Cuba est en mesure de couvrir environ 30 à 50 % de ses propres besoins en énergie et en électricité grâce à une combinaison d'énergie solaire, qu'elle est en train de développer, et de ses propres ressources pétrolières et gazières, et que le pays compensait la majeure partie de ce qu'il ne pouvait pas fournir sur le marché intérieur par des importations provenant principalement du Venezuela, puis du Mexique. Nous savons que le pays a importé du carburant de divers autres pays dans le passé.

• (1605)

Shelby Kramp-Neuman: Corrigez-moi si je me trompe, mais est-il exact que notre gouvernement a récemment imposé des sanctions supplémentaires contre la flotte fantôme russe? Cela devrait-il avoir des répercussions sur les Caraïbes?

Mark Richardson: Malheureusement, je n'ai pas de renseignements détaillés sous la main au sujet des entités que nous avons frappées de sanctions.

Avec votre permission, monsieur le président, je ferai un suivi à ce sujet, si cela intéresse la députée.

Shelby Kramp-Neuman: Ce serait formidable. Merci.

Le ministère a-t-il évalué la stabilité du régime de La Havane à la suite de la perturbation de l'approvisionnement en pétrole à Cuba?

Mark Richardson: Monsieur le président, une évaluation serait peut-être plus exhaustive que ce que je pourrais dire. Nous surveillons évidemment ce qui se passe dans le pays et nous sommes déterminés à comprendre la situation sur le terrain.

Même si les importations de carburant sont au point mort, notamment en raison des mesures américaines, je peux dire que le gouvernement cubain semble plutôt stable. Il est présent dans toutes les sphères de l'économie cubaine et de la société cubaine. Actuellement, rien n'indique une quelconque instabilité.

Shelby Kramp-Neuman: Pourriez-vous parler de la coordination entre le gouvernement canadien et les États-Unis par rapport à l'imposition de sanctions supplémentaires contre la flotte fantôme de la Russie ou celle du Venezuela, dont j'ai parlé, et des mesures qui sont prises, le cas échéant, pour atténuer les répercussions des pays comme Cuba?

Mark Richardson: Monsieur le président, je n'ai malheureusement pas d'information sur des discussions. Je ne suis pas au courant de discussions avec les États-Unis au sujet de nos sanctions contre la flotte fantôme.

Je peux dire que nous avons des discussions régulières et continues avec nos homologues américains, notamment au sujet de Cuba et de nos préoccupations communes concernant le peuple cubain, son état et son bien-être.

Shelby Kramp-Neuman: Étant donné l'évolution de la stratégie américaine, le Canada a-t-il revu sa stratégie à long terme pour les Caraïbes?

Mark Richardson: Il va sans dire que nous observons tous les changements survenus ces derniers mois et leurs répercussions sur nos intérêts dans la région. Pour le moment, je ne peux pas avancer d'hypothèses sur une stratégie future pour les Amériques ou sur tout changement de politique qui en découlerait.

Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Changeons un peu de sujet. Pourquoi le gouvernement du Canada a-t-il refusé d'imposer des sanctions ciblées de type Magnitski aux hauts fonctionnaires cubains responsables de violations des droits de la personne, alors qu'il a sanctionné les responsables d'autres régimes pour bien moins que cela? Je me demande quel message cela envoie aux dictateurs du monde entier.

Le président: C'est une question légitime, en général, mais puisque la séance d'aujourd'hui porte sur la crise humanitaire et les affaires consulaires pour les Canadiens, je pense que cette question est un peu hors sujet. J'étais disposé à vous donner une plus grande latitude pour les questions précédentes, mais celle-ci est hors sujet. J'invite la députée à revenir à la question dont nous sommes saisis.

Shelby Kramp-Neuman: Pourrions-nous avoir plus de détails sur le plan d'aide? Selon un reportage, on envoie de l'aide à Cuba. Pourriez-vous nous parler plus précisément de ce que cela pourrait comprendre?

Mark Richardson: Malheureusement, je ne peux pas parler plus précisément de ce qui pourrait comprendre le plan d'aide. Je peux dire que, comme le ministre LeBlanc et la ministre Anand l'ont déclaré, nous fournirons de l'aide humanitaire. Nous sommes prêts à fournir de l'aide humanitaire au peuple cubain, et nous en discutons avec nos partenaires sur le terrain afin de déterminer ce qui sera inclus dans ce plan.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Vandenberg.

Vous avez cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup aux représentants du ministère d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais d'abord revenir sur ce que vous avez dit, à savoir que le Canada est, à l'heure actuelle, et sans doute a été au cours des cinq dernières décennies, l'un des principaux donateurs occidentaux d'aide humanitaire à Cuba. Certains se demandent si le Canada va venir en aide à Cuba. Si je ne me trompe pas, nous soutenons déjà le Programme alimentaire mondial, ainsi que d'autres organismes qui sont actuellement sur le terrain. Ce n'est pas comme si de rien n'était fait dans le cadre de la crise actuelle. Nous lui fournissons déjà une aide continue.

• (1610)

Mark Richardson: C'est effectivement le cas. Comme je l'ai dit plus tôt, au cours des sept dernières années, nous avons versé en moyenne 6,5 millions de dollars en aide au développement à Cuba dans divers domaines. L'aide cible surtout la sécurité alimentaire, la nutrition, l'autonomisation des femmes entrepreneures, l'égalité des genres, la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le sexe et les énergies renouvelables. Nous avons divers projets dans le cadre desquels nous travaillons, par exemple, avec des gens dans le secteur agricole, en particulier des femmes, pour les aider à augmenter beaucoup les rendements en leur donnant de la formation et de l'équipement, et en les aidant à renforcer leurs chaînes d'approvisionnement.

En me préparant pour cette comparution, j'ai été très heureux de voir les résultats d'un projet lié aux énergies renouvelables. Nous avons distribué des trousseaux d'énergie solaire dans 72 collectivités, qui sont allées en particulier à des ménages dirigés par des femmes et à divers établissements, des écoles et des hôpitaux. Nous leur avons fourni du soutien pour les aider à répondre à leurs besoins en électricité hors du réseau.

Anita Vandenberg: Merci. Je reçois des lettres de mes concitoyens, pas seulement au sujet du consulat, mais parce qu'ils s'inquiètent pour le peuple cubain. Il est bon de savoir que nous sommes là. C'est une pratique assez habituelle de vouloir s'assurer de consulter les organismes sur le terrain, qu'il s'agisse de partenaires multilatéraux ou canadiens, pour déterminer ce qui est nécessaire, plutôt que de simplement envoyer ce qui, selon nous, le serait. Quand ces crises surgissent, c'est beaucoup mieux de procéder ainsi. Est-ce ainsi que vous procédez actuellement?

Mark Richardson: Oui, c'est exactement le processus que nous suivons en ce moment. Nous croyons qu'il vaut mieux demander aux organismes sur le terrain ce dont les gens ont réellement besoin plutôt que d'essayer de déterminer ce dont, selon nous, les gens pourraient avoir besoin.

Anita Vandenberg: En ce qui concerne la diplomatie, je crois comprendre qu'à quelques très rares exceptions, le Canada a souvent des relations diplomatiques avec des pays avec lesquels il a

des désaccords liés à la gouvernance, aux droits de la personne et d'autres enjeux, car ces canaux de communication peuvent être très utiles.

Dans le cas de Cuba, pourriez-vous nous dire ce qui se serait passé s'il n'y avait pas eu ces discussions que vous avez qualifiées de difficiles et franches, s'il n'y avait pas eu d'échanges commerciaux ou de tourisme canadiens dans ce pays? S'il n'y avait pas de voie diplomatique, pensez-vous que la situation en matière de droits de la personne et de gouvernance pourrait être pire à Cuba actuellement?

Mark Richardson: C'est une excellente question.

Je ne peux pas émettre d'hypothèse sur ce qui se serait passé, ou aurait pu se passer, mais si nous examinons les résultats que nous avons obtenus au fil des ans grâce à notre engagement diplomatique avec Cuba, je pense que nous pouvons dire que le peuple cubain a assurément pu profiter des projets de développement que nous y avons réalisés, avec l'aval du gouvernement cubain.

Cela nous a assurément permis d'avoir des échanges ouverts et francs sur l'augmentation de la transparence au sein de leurs institutions gouvernementales, et sur nos préoccupations en matière de droits de la personne, en particulier en ce qui concerne le traitement réservé aux prisonniers politiques, et plus récemment aux personnes arrêtées dans la foulée des manifestations de 2021. Si nous n'avions pas ces voies diplomatiques, nous ne pourrions pas répondre aux inquiétudes des Canadiens au sujet de ce qui se passe à Cuba.

Notre engagement diplomatique avec Cuba repose en grande partie sur la prémisse qu'il est préférable de discuter, de parler de nos divergences d'opinions, de comprendre les points où nous ne sommes pas d'accord, et de pouvoir nous dire parfois des choses difficiles. Comme l'a dit un membre de votre comité qui n'est pas ici en ce moment, le fait d'être amis et d'avoir des relations amicales nous permet parfois de nous dire des vérités gênantes. C'est ce genre de relation que le Canada a cherché à établir.

• (1615)

Le président: Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe.

Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce que votre ministère a des indications selon lesquelles l'embargo américain aggrave la situation humanitaire, notamment en limitant l'accès à du carburant ou à des biens essentiels?

Mark Richardson: Nous pouvons dire que oui. Les mesures que les États-Unis ont mises en place il y a près de 60 ans ont un effet sur l'économie et le peuple cubain.

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce que ça vient amplifier la crise humanitaire actuelle?

Mark Richardson: Selon ce que nous comprenons, oui.

Alexis Brunelle-Duceppe: D'accord.

Tantôt, vous n'avez pas vraiment répondu à ma question. Vous nous avez dit que les Américains ont envoyé 6 millions de dollars par l'entremise de l'Église catholique, mais, concrètement, quelle est votre marge de manœuvre pour intervenir dans la situation actuelle en ayant le feu vert de Washington?

Mark Richardson: Nous continuons d'avoir des conversations avec l'administration américaine à propos de notre approche à Cuba et de nos craintes pour le peuple cubain. Nous parlons surtout des besoins du peuple cubain afin d'éviter une crise humanitaire.

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce que vous sentez que vous devez avoir la validation de Washington avant d'acheminer l'aide humanitaire?

Mark Richardson: Comme je l'ai déjà dit, nous avons essayé d'avoir avec Cuba une relation bilatérale indépendante des États-Unis. Nous avons déjà donné de l'assistance humanitaire dans des situations assez complexes, alors que les Américains avaient des perspectives différentes sur Cuba. Je ne pense pas que ça change la situation en ce moment.

Alexis Brunelle-Duceppe: Dans la deuxième réponse que vous m'avez donnée, vous m'avez dit que vous aviez des discussions avec Washington pour expliquer pourquoi il fallait acheminer l'aide humanitaire. Normalement, un pays souverain qui veut acheminer de l'aide humanitaire à un autre pays souverain avec qui il a une relation bilatérale n'a pas à demander la permission à un pays tiers pour le faire. Est-ce que vous comprenez ce que je veux dire?

Mark Richardson: Oui, je comprends. Je n'ai pas dit que nous avions des conversations avec l'administration américaine pour demander leur approbation pour apporter de l'aide humanitaire. Ce que j'ai dit, c'est que nous avons des conversations continues avec l'administration américaine à propos de la situation à Cuba et de nos craintes à propos de la situation humanitaire présente et passée.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Kronis, pendant cinq minutes.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Je tiens à remercier les analystes des excellents renseignements qu'ils nous ont fournis pour cette séance. Je remercie également les représentants du ministère qui sont avec nous.

Combien de Canadiens reste-t-il à Cuba?

Mark Richardson: C'est une bonne question.

Je vais céder la parole à mon collègue, mais je crois comprendre qu'environ 6 500 Canadiens sont inscrits au registre des Canadiens à l'étranger. Comme l'un des membres du Comité l'a dit plus tôt, nous croyons savoir qu'environ 5 000 Canadiens vivent à Cuba depuis longtemps. Pour ce qui est du nombre exact, je n'ai pas cette statistique sous la main.

Monsieur Beaulieu, je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter.

Sébastien Beaulieu: Je n'ai pas plus d'information. Je ne peux que valider ces chiffres et dire qu'il est difficile d'évaluer précisément le nombre de Canadiens qui s'y trouvent.

Au cours des 10 derniers jours ou des deux dernières semaines, les compagnies aériennes canadiennes ont aidé les Canadiens qui avaient des billets d'avion ou qui voulaient revenir au Canada à le faire. Air Canada, WestJet et Air Transat ont organisé des opérations spéciales de retour.

• (1620)

Tamara Kronis: Je vous remercie de cette réponse.

Je m'excuse de ne pas le savoir de mémoire, mais les Canadiens ont-ils besoin d'un visa pour aller à Cuba?

Mark Richardson: Je crois comprendre qu'ils n'ont pas besoin de visa.

Tamara Kronis: Y a-t-il un effectif consulaire complet à Cuba en ce moment?

Mark Richardson: Oui.

Tamara Kronis: Il y a eu, cette semaine encore, des troubles au Mexique qui ont rendu les Canadiens sur place vulnérables. Il y a eu, naturellement, des problèmes techniques avec le système d'enregistrement.

Dans les circonstances actuelles, je me demande si vous craignez que les Canadiens qui sont à Cuba en ce moment, que vous n'arriverez pas à localiser... Y a-t-il un moyen de les localiser en cas d'escalade de la crise?

Mark Richardson: D'après les commentaires que notre ministre a faits hier, je crois comprendre que notre système d'inscription fonctionne très bien. Nous avons constaté une augmentation du nombre de personnes inscrites dans le cas du Mexique — bien que je ne sois pas ici pour parler du Mexique — d'environ 8 000 personnes en une journée.

Le gouvernement du Canada n'effectue pas un suivi actif des citoyens canadiens à l'étranger. En fait, nous leur demandons de s'inscrire auprès de nous afin que nous puissions leur fournir de l'aide et de l'information en cas de besoin. C'est ainsi que nous procédons généralement dans ce genre de situation. Nous sommes ici, et nous maintenons un effectif consulaire complet à Cuba. Nous sommes tout à fait prêts à aider les Canadiens qui se trouvent à Cuba en ce moment.

Tamara Kronis: Cuba et le Mexique sont deux des destinations de vacances les plus populaires au Canada. Compte tenu des tensions qui règnent dans le monde, avez-vous envisagé de mettre en place un système d'inscription obligatoire pour les Canadiens qui voyagent à l'étranger?

Mark Richardson: Ce n'est pas du tout mon domaine d'expertise. À ma connaissance, ce n'est pas quelque chose dont nous avons parlé ou que nous avons envisagé.

Je vais céder la parole à mon collègue, M. Beaulieu, mais je crois comprendre que nous avons compté sur les Canadiens par le passé pour qu'ils s'inscrivent auprès des services consulaires, et c'est ce que nous continuons de faire à l'heure actuelle. Les Canadiens ne tiennent pas toujours à ce que le gouvernement suive leurs déplacements lorsqu'ils voyagent à l'étranger, y compris pendant leurs vacances.

Monsieur Beaulieu, allez-y.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Si j'ai bien compris l'objectif de la réunion d'aujourd'hui, c'est de parler de la crise humanitaire à Cuba. Je pense que les questions de ma collègue ne touchent pas beaucoup ce sujet. Je m'en remets à vous, monsieur le président, mais je me demande si on ne devrait pas s'assurer que les questions portent sur la crise humanitaire à Cuba.

[Traduction]

Le président: Comme la réunion porte sur la situation humanitaire et les services consulaires offerts aux Canadiens, elles sont liées au sujet.

Tamara Kronis: Je vous remercie.

Je crois comprendre qu'il y a eu, à un moment donné, une réduction importante de l'effectif au consulat à Cuba lorsque des membres du personnel diplomatique canadien ont été touchés par des problèmes de santé inexplicables. Je me demande si, dans l'éventualité d'autres troubles civils à Cuba qui coïncideraient avec une réduction du personnel à l'ambassade — si les deux choses se produisaient en même temps —, il y a des ententes en place pour fournir une aide consulaire d'urgence.

Le président: Veuillez répondre brièvement, car nous avons dépassé le temps imparti.

Mark Richardson: Pour l'instant, nous ne prévoyons pas de réduction de personnel en raison de la situation actuelle. Bien sûr, des discussions sont en cours. Comme tout autre organisme sur place, notre ambassade est touchée par les pénuries de carburant. Pour poursuivre nos activités et assurer le bien-être de notre personnel au cas où la situation continuerait de se détériorer, nous discutons de notre devoir de diligence et planifions en ce sens. À l'heure actuelle, nous ne prévoyons pas de réduction de personnel et prévoyons maintenir en poste notre effectif sur place.

Nous avons aussi l'excellente équipe de M. Beaulieu ici, à Ottawa, qui est en mesure d'apporter de l'aide aux Canadiens qui en ont besoin, peu importe où ils se trouvent dans le monde.

• (1625)

Le président: Merci.

Pour terminer la série de questions, nous allons passer à Mme Fortier, pendant cinq minutes.

[Français]

L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie aussi l'équipe des témoins de leur présence.

Monsieur Richardson, je sais que beaucoup de questions vous ont été posées et que vous vous êtes répété plusieurs fois. Vous allez peut-être devoir vous répéter en répondant à mes questions. Je veux m'assurer de bien comprendre.

Pourriez-vous parler de l'importance de nos efforts diplomatiques pour soutenir les Canadiens lorsqu'ils sont à Cuba? Je pense précisément au rapatriement d'environ 28 000 Canadiens il y a deux semaines. Au-delà des services consulaires, quelle est l'importance des efforts diplomatiques faits par le Canada?

Mark Richardson: Comme je l'ai déjà dit, nos efforts diplomatiques ont eu de bons résultats pour nos concitoyens canadiens, qui ont reçu des avis sur les façons de quitter l'île. Nous leur avons fourni des renseignements à propos des plans des compagnies aériennes et des recommandations qui faisaient partie de notre avis aux voyageurs. Nous avons également envoyé des avis aux clients du Service des délégués commerciaux, qui font face à une situation assez complexe à Cuba et qui recevront de l'aide de nos agents sur le terrain pour faire avancer leurs intérêts commerciaux à Cuba avec des partenaires et des clients cubains.

L'hon. Mona Fortier: Évidemment, vous avez parlé des mesures de soutien offertes aux Canadiens qui ont choisi de demeurer à Cuba. Vous avez mentionné quelques exemples, mais, si vous pouviez m'en donner d'autres, je les écouterai volontiers.

Pouvez-vous aussi nous expliquer comment vous restez en communication avec les quelque 5 000 personnes canadiennes qui sont toujours inscrites au service d'inscription des Canadiens à l'étranger, un service que vous gérez? Comment s'assure-t-on de poursuivre les communications avec les 5 000 Canadiens qui sont présentement sur le terrain?

Mark Richardson: Je vais passer la parole à mon collègue Sébastien Beaulieu.

Sébastien Beaulieu: En ce qui concerne le soutien offert aux Canadiens inscrits, nous sommes en communication avec eux et ils savent comment nous trouver si jamais ils ont besoin d'aide ou de soutien consulaire de façon proactive.

Le service d'inscription des Canadiens à l'étranger est complété par des campagnes de médias sociaux et nos sites Web, dont le site voyage.gc.ca, qui est l'un des plus fréquentés du gouvernement du Canada, avec plus de 30 millions de visites par année. Tous ces moyens font en sorte que les Canadiens à l'étranger, y compris à Cuba, savent comment nous trouver et comment communiquer avec nous si jamais ils ont besoin d'aide.

L'hon. Mona Fortier: J'en profite pour inviter les résidents d'Ottawa—Vanier—Gloucester, entre autres, à s'inscrire au service lorsqu'ils voyagent n'importe où dans le monde. C'est important, parce que ça permet aux gens d'être informés des situations fâcheuses qui peuvent survenir, que ce soit au Mexique, à Cuba ou ailleurs. J'ai eu connaissance de ce service dernièrement, lorsque j'ai reçu le mandat, avec la ministre Anand, de m'occuper des services consulaires. En tant que personne qui voyage, j'invite nos collègues, lorsqu'ils voyagent, à s'y inscrire aussi.

J'imagine qu'il me reste à peu près deux minutes, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Il vous reste une minute.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: D'accord.

Monsieur Richardson, rapidement, quels sont les risques les plus importants auxquels font face les entreprises, les missions ou les citoyens canadiens à Cuba, aujourd'hui, et comment Affaires mondiales Canada adapte-t-il sa stratégie d'engagement en conséquence?

Mark Richardson: Avec votre permission, je vais répondre en anglais pour être un peu plus précis.

• (1630)

[Traduction]

Je vais me concentrer sur l'environnement commercial. C'est complexe. C'est le cas depuis les années 1960, lorsque les États-Unis ont mis en place le premier embargo.

Nos entreprises doivent faire face à des contraintes financières. Il est difficile pour elles notamment d'avoir accès à des devises étrangères, et elles doivent composer avec des mesures comme la loi Helms-Burton et ce qui en découle. C'est un environnement d'affaires très complexe.

Vous avez lancé un appel aux citoyens pour qu'ils s'inscrivent en ligne. Je les invite aussi à profiter de nos conseils consulaires et à se tenir au courant de ce qui se passe à Cuba et dans d'autres pays du monde.

J'en profite aussi pour inviter les entreprises canadiennes à profiter du Service des délégués commerciaux du Canada, qui est financé par leurs impôts. Ils peuvent recevoir d'excellents conseils et bénéficier d'excellents contacts grâce au réseau que nous avons à Cuba, et à l'étranger également.

Le président: Merci beaucoup.

Cela met fin à cette partie de la réunion.

Je remercie les représentants du ministère de leur présence et de leur témoignage devant le Comité.

Nous allons maintenant suspendre brièvement la séance pour nous préparer à accueillir notre autre témoin.

• (1630) _____ (Pause) _____

• (1635)

Le président: Chers collègues, la séance est ouverte.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre témoin de l'ambassade de la République de Cuba, Son Excellence Rodrigo Malmierca Díaz, ambassadeur de la République de Cuba au Canada.

Monsieur, vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des membres du Comité.

Monsieur l'ambassadeur, je vous invite maintenant à faire votre déclaration préliminaire.

• (1640)

Son Excellence Rodrigo Malmierca Díaz (ambassadeur de la République de Cuba au Canada, Ambassade de la République de Cuba):

Merci, monsieur le président.

Le peuple cubain vit actuellement une situation économique très difficile. Le gouvernement des États-Unis maintient un blocus économique, commercial et financier qui dure depuis plus de six décennies. Récemment, le président Donald Trump a signé le décret 14380, qui qualifie Cuba de « menace inhabituelle et extraordinaire » à la sécurité nationale et à la politique étrangère des États-Unis.

Le gouvernement américain a décrété une prétendue situation d'urgence afin d'imposer des droits de douane aux pays tiers qui fournissent du pétrole ou des produits pétroliers à Cuba. Bien que la Cour suprême des États-Unis ait déclaré que les droits de douane extraordinaires étaient illégaux et qu'ils devaient être révoqués, le décret contre Cuba demeure en vigueur.

Par la pression, la coercition et ses menaces à des tiers, le gouvernement américain cherche à empêcher les livraisons de carburant à Cuba. Sans le dire ouvertement, il entend aussi exercer un contrôle militaire sur les navires qui arrivent à Cuba. L'énergie touche tous les aspects de la vie dans un pays. La distribution alimentaire, la santé publique, le transport et l'éducation dépendent tous du carburant. La production de pétrole de Cuba ne répond qu'à 40 % de ses besoins.

L'objectif de ce blocus pétrolier est clair: créer une crise humanitaire pour tenter d'imposer un changement de régime. Cette politique n'est pas nouvelle. En 1960, le sous-secrétaire d'État américain de l'époque, Lester Mallory, dont la note de service secrète a été déclassifiée, le disait ouvertement. Il disait essentiellement:

« La majorité des Cubains appuient Castro » et « Le seul moyen à court terme de lui aliéner ce soutien interne est le désenchantement et [...] le mécontentement et les perturbations économiques. » Il a dit que tous les moyens possibles et imaginables doivent être utilisés « rapidement pour affaiblir l'économie de Cuba ».

Le fait que les États-Unis accusent Cuba d'être une menace à sa sécurité nationale est ridicule. Notre gouvernement a catégoriquement rejeté d'être un danger pour la sécurité des États-Unis ou de tout autre pays. Les autorités américaines savent très bien que Cuba coopère systématiquement sur les questions de sécurité régionale et dans la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants. Les accusations, selon lesquelles Cuba abrite des bases de renseignement étrangères ou des groupes terroristes, sont fausses. Toute cette escalade belliqueuse contre Cuba est basée sur une campagne de mensonges.

De plus, il faut se demander si les États-Unis agissent conformément au droit international et à la Charte des Nations unies. Quelqu'un a-t-il le droit d'imposer sa volonté par la force contre une autre nation? Cuba est non seulement menacée, mais aussi attaquée par une grande puissance, et cela ne date pas d'aujourd'hui. Le pays fait l'objet depuis longtemps d'agressions qui ne sont pas seulement de nature économique. Il vaut la peine de rappeler l'invasion de la baie des Cochons, les attaques terroristes, y compris l'attentat à la bombe contre un avion de la Cubana de Aviación qui a tué plus de 200 passagers en plein vol, et les nombreuses tentatives d'assassinat contre Fidel Castro.

Nous avons informé les autorités canadiennes de la situation difficile dans laquelle se trouve le peuple cubain. Nos pays entretiennent une relation solide et multidimensionnelle depuis plus de 80 ans, caractérisée par un dialogue politique respectueux, des échanges commerciaux fluides, des investissements de capitaux canadiens et des échanges dans tous les domaines, y compris de solides relations de peuple à peuple. Le blocus énergétique ne touche pas seulement la vie quotidienne de près de 10 millions de Cubains. Le manque de carburant d'avion nous empêche aussi, par exemple, de fournir un service de ravitaillement aux compagnies aériennes internationales. Par conséquent, les compagnies aériennes canadiennes ont suspendu leurs vols vers Cuba, et des milliers de touristes ont été touchés.

La punition collective de toute une nation est un crime injustifiable. On peut être en désaccord avec le projet politique du pays, mais il n'existe aucun droit qui justifie qu'une grande puissance, en raison de sa puissance économique et militaire, s'ingère dans les affaires internes d'un autre pays et viole son indépendance. Ce qui est encore moins acceptable, c'est qu'une superpuissance tente d'atteindre ses objectifs en étouffant tout un peuple.

Le président Trump dit que Cuba doit négocier. La position de Cuba a toujours été d'établir un dialogue et de maintenir une relation normale avec les États-Unis. Nous n'avons rien contre le peuple américain. Nous sommes ouverts à discuter de n'importe quel sujet, même avec cette administration belliqueuse, mais d'égal à égal, sans pression ni menace, dans le respect total de notre indépendance.

• (1645)

Le peuple cubain résistera. Nous avons toujours défendu avec patriotisme notre droit à l'autodétermination. De plus, nous croyons que notre cause est juste et qu'elle mérite le soutien de la communauté internationale et de pays comme le Canada, dont la défense du droit international constitue l'un des piliers de sa politique étrangère.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci beaucoup, monsieur l'ambassadeur, de votre déclaration préliminaire.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par Mme Rood.

Vous avez six minutes.

Lianne Rood: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci de comparaître aujourd'hui, monsieur l'ambassadeur. C'est un plaisir de vous avoir avec nous.

Monsieur l'ambassadeur, Human Rights Watch, Amnistie internationale et des dissidents cubains indépendants font état de centaines de prisonniers politiques, d'arrestations arbitraires systématiques, de tortures et de l'absence totale de liberté d'expression et de médias indépendants.

Pourriez-vous nous dire combien de prisonniers politiques votre gouvernement détient actuellement et quand ils seront tous libérés?

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: La parole est à vous.

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Merci.

Oh, pardon.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, comme je le disais tout à l'heure, la réunion d'aujourd'hui porte sur la crise humanitaire et les services consulaires à Cuba. Vous l'avez d'ailleurs précisé lorsque ma collègue Mme Kronis a posé une question. Je pense que, dans ce cas-ci, on est vraiment en dehors de la question de la crise humanitaire et des services consulaires.

[Traduction]

Le président: Comme je l'ai dit tout à l'heure, le sujet à l'ordre du jour est la situation humanitaire à Cuba et les services consulaires aux Canadiens. Je demanderais aux députés d'essayer dans la mesure du possible de respecter ces paramètres. Je veux bien accorder une certaine marge de manœuvre pour les questions connexes, mais si la discussion s'éloigne trop du sujet, je serai forcé d'intervenir.

Poursuivez s'il vous plaît.

Lianne Rood: Merci beaucoup, monsieur le président, mais bien respectueusement, nous discutons toujours de la crise humanitaire, puisque ma question porte sur les prisonniers politiques.

J'aimerais que le témoin réponde à la question.

Le président: Monsieur l'ambassadeur, vous pouvez répondre.

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Merci de la question, monsieur le président.

La question des droits de la personne a toujours été instrumentalisée contre Cuba. À Cuba, les gens se font incarcérer parce qu'ils ont violé la loi, et non pas en raison de leurs convictions politiques. Personne ne va en prison sans avoir subi un procès en bonne et due forme. Ces soi-disant prisonniers politiques ont avoué être des agents au service d'une superpuissance qui cherche à détruire le régime cubain.

La révolution a donné lieu au fil du temps à bon nombre d'avancées des droits de la personne au pays. Des droits fondamentaux ont été instaurés tels que l'accès universel à l'éducation, la gratuité des soins de santé publics et la fin de la discrimination fondée sur la race, le sexe ou l'orientation sexuelle. Cuba est aussi un membre fondateur du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et collabore à la tenue d'examen périodiques des droits de la personne au pays.

La menace grave et réelle qui pèse sur les droits de la personne à Cuba est le blocus imposé par les États-Unis. Actuellement, il y a beaucoup de problèmes dans les hôpitaux — des enfants ne peuvent pas recevoir de traitements adéquats contre le cancer, d'hémodialyses ou d'autres soins importants — parce que les États-Unis essaient d'asphyxier le pays.

Nous pourrions parler longtemps des droits de la personne. Nous ne sommes pas parfaits, mais je ne pense pas que ce soit à propos de le souligner à ce point.

Merci.

Lianne Rood: Monsieur l'ambassadeur, je trouve intéressants vos propos sur les États-Unis étant donné que votre gouvernement a manifesté sa volonté de dialoguer avec les États-Unis entre égaux. Ces paroles ont été prononcées par votre gouvernement.

Je me demandais si cette volonté de dialoguer permettait aussi d'accorder au peuple cubain le droit à la liberté d'expression de même que le droit de former des partis de l'opposition et de voter dans le cadre d'élections libres et équitables. Le dialogue est-il acceptable seulement lorsqu'il aide à préserver le monopole sur le pouvoir?

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

La motion adoptée par le Comité a pour but de faire la lumière sur ce qui se passe à Cuba et sur la façon dont on peut venir en aide à la population, qui vit une crise humanitaire sans précédent. Je ne pense donc pas qu'on devrait aller sur ce terrain-là. Ce n'est pas le but de la réunion d'aujourd'hui. Tous les gens qui sont ici le sont pour une raison précise. Une motion a été adoptée par ce comité et il faudrait s'en tenir à ça. Sinon, lors des prochaines réunions, on va pouvoir aller dans tous les sens et ne pas respecter le libellé d'une motion. Ça ne m'intéresse pas.

• (1650)

[Traduction]

Le président: Je suis à peu près du même avis que le député. Je demanderais à Mme Rood de revenir au sujet approuvé de façon unanime par le Comité.

Lianne Rood: Monsieur le président, je ne vois rien de plus préoccupant que les mesures prises par une dictature socialiste pour opprimer son propre peuple. Je reviens à ma question. Votre gouvernement se dit prêt à dialoguer avec les États-Unis d'égal à égal. Si vous voulez bien répondre à la question...

Le président: Je suis désolé. Le lien entre le dialogue entre Cuba et les États-Unis et les conditions humanitaires n'est pas assez évident. Je n'ai aucune réticence à accorder une certaine marge de manœuvre par rapport au sujet principal, mais vous serez d'accord avec moi, madame Rood, que les relations et le dialogue — si jamais il existe — entre les États-Unis et Cuba ne sont pas liés à la situation humanitaire à Cuba. Je vous demanderais de reformuler votre question.

Lianne Rood: Ma question ne portait pas sur les États-Unis. Je voulais savoir si cette volonté de dialoguer allait jusqu'à accorder au peuple cubain le droit à la liberté d'expression de même que le droit de former des partis de l'opposition et de voter dans le cadre d'élections équitables. C'était ma question.

Le président: Très bien.

Vous pouvez répondre, monsieur l'ambassadeur.

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Cuba veut en effet parler d'égal à égal avec les États-Unis et avec d'autres pays. Je pense que c'est notre droit. Cuba est un pays indépendant. Nous n'avons qu'un seul parti politique, mais dans notre système électoral — très semblable, soit dit en passant, à celui du Canada —, les partis politiques ne nomment pas les candidats. Les candidats sont nommés directement par le peuple. Les partis ne participent pas au processus.

Les Cubains peuvent s'exprimer librement. À l'heure actuelle, notre système démocratique leur permet de s'exprimer normalement. Les députés sont élus par circonscription, comme au Canada. Le nouveau Parlement élit le chef du gouvernement, qui n'est pas élu au suffrage universel. Les députés siègent pendant 5 ans, et l'assemblée actuelle est la 10^e législature.

Chaque système a des qualités et des défauts. Il n'existe pas selon moi de modèle parfait qui rend compte de l'histoire et des traditions du pays et de ses lois.

Je respecte votre opinion. Vous pouvez avoir un avis différent du mien sur cette question, mais à Cuba, les campagnes électorales ne sont pas financées par des fonds publics ou privés. Les candidats sont élus ou non en fonction de leurs mérites, et non pas de la propagande politique.

N'importe qui peut se présenter comme candidat. Il faut seulement obtenir le soutien de...

Lianne Rood: Merci. Mon temps de parole tire à sa fin, et j'aimerais poser une dernière question.

Monsieur l'ambassadeur, Cuba a envoyé ses propres citoyens — des civils, des militaires et des membres des services de renseignement — combattre pour la Russie dans la guerre illégale que ce pays mène contre l'Ukraine. Votre gouvernement nie-t-il ces informations...

Le président: Cette question a déjà été posée, et je l'ai écartée. Je pense que vous serez d'accord pour dire que la question ne cadre pas avec le sujet.

Bien sûr, notre...

Tamara Kronis: Cette question est une des questions suggérées dans la note d'information.

Lianne Rood: C'est exact. Cette question figure dans la note d'information.

Le président: Même si c'est une des questions suggérées, la guerre en Ukraine n'est pas...

Lianne Rood: La question fait partie de la documentation officielle qui a été remise au Comité, et nous parlons aujourd'hui des conditions humanitaires. Vu le contexte, je pense que c'est très pertinent.

Je répète ma question: votre gouvernement nie-t-il ces informations, et dans le cas contraire, comment justifiez-vous vos demandes d'aide alors que vous envoyez des Cubains mourir dans la guerre d'agression de Vladimir Poutine? Les contribuables canadiens aimeraient comprendre.

Le président: Je vous demanderais de fournir une réponse brève parce que le temps est limité.

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: J'ai essayé de répondre à la question. Je suis désolé si mes réponses sont trop longues, mais j'essaie seulement de fournir à la députée les informations qu'elle réclame.

• (1655)

Le président: Très bien.

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: La position de Cuba sur le conflit en Ukraine est limpide: nous appuyons une solution de paix. Nous ne soutenons aucun camp en particulier. Nous ne donnons d'argent ni à la Russie ni à l'Ukraine. La paix est la solution que nous prônons aux Nations unies et sur plusieurs autres tribunes. Notre position est sans équivoque.

Je ne nie pas que des ressortissants cubains ont été dénombrés parmi les combattants, mais ce sont des mercenaires. Ils ne font pas partie des forces armées cubaines. Nous avons rejeté catégoriquement toute affirmation indiquant notre participation à toute opération militaire dans cette guerre.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Guilbeault. Vous avez six minutes.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur l'ambassadeur, merci beaucoup de votre présence.

Le système de santé cubain a longtemps été reconnu comme l'un des meilleurs parmi ceux de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Est-ce que vous pouvez faire part au Comité de l'état de la situation dans le système de santé cubain présentement?

[Traduction]

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Merci beaucoup de la question.

La situation est très difficile. Comme je l'ai expliqué, les nouvelles mesures prises contre Cuba par les États-Unis visent à provoquer une crise humanitaire. Nous avons de la difficulté à obtenir non seulement des médicaments et des équipements, mais aussi le carburant nécessaire pour transporter les patients aux hôpitaux. Des milliers de personnes souffrant de troubles aux reins doivent être transportées à l'hôpital pour recevoir leur dialyse, sans parler des nouveau-nés, des diabétiques ou des patients atteints du cancer. La situation est très problématique.

Vous avez raison de dire que Cuba est doté d'un excellent système de santé qui permet à tous de recevoir des soins gratuitement, comme au Canada. Ce système dont nous sommes fiers est torpillé par les conséquences du blocus américain. Le blocus sur l'énergie en vigueur depuis quelques semaines complique énormément la situation des soins de santé.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Merci, monsieur l'ambassadeur.

On parle beaucoup de l'embargo sur le pétrole, mais est-ce que cet embargo touche aussi d'autres biens de nécessité, comme les médicaments pour soigner la population, par exemple?

[Traduction]

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Ce que vous appelez un embargo est en fait un blocus. La situation dure depuis 66 ans. Par exemple, pendant la pandémie de COVID, nous avions des problèmes d'approvisionnement en oxygène. Des défaillances à l'usine de production d'oxygène à Cuba nous ont forcés à importer de l'oxygène. Le blocus a passablement compliqué nos démarches parce qu'il vise non seulement des entreprises américaines, mais aussi des entreprises partout dans le monde.

Nous avons essayé d'importer des poumons artificiels pour traiter des patients, mais il a fallu les produire nous-mêmes. Nous avons dû créer le prototype parce que l'importation était carrément impossible. Nous avons mis au point nos propres vaccins contre la COVID pour cette même raison. Voilà les conséquences de tactiques comme le blocus, dont l'objet est d'affaiblir le plus possible un pays sur tous les plans, que ce soit le système de santé, le système d'éducation ou le système d'alimentation, pour essayer de le détruire.

● (1700)

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Est-ce que vous pouvez faire part au Comité des efforts de votre gouvernement et des partenaires internationaux pour augmenter l'aide humanitaire pour la population cubaine?

[Traduction]

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Merci.

Nous avons des amis partout dans le monde, y compris au Canada. Je suis très heureux d'apprendre que le gouvernement canadien étudie la possibilité d'approuver un programme d'aide à Cuba. Au Canada et ailleurs dans le monde, plusieurs organismes sont déjà à pied d'œuvre pour nous prêter main-forte.

Nous recevons de l'aide des gouvernements, des organisations internationales, des entreprises et des ONG. Certaines personnes nous offrent même leur aide à titre individuel. Nous recevons des appels à l'ambassade. Les gens nous écrivent et demandent comment ils peuvent aider. Nous sommes très reconnaissants des efforts que nous voyons.

Nous allons faire de notre mieux pour diriger cette aide vers les personnes les plus vulnérables et pour employer à bon escient les ressources que nous recevons. Le dossier de Cuba est impeccable. Le Canada nous fournit de l'aide depuis longtemps au moyen d'un processus habituellement surveillé par les Canadiens. Il n'y a jamais eu d'irrégularités dans la distribution ou l'utilisation de l'aide humanitaire.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Brunelle-Duceppe. Vous avez six minutes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie de votre présence.

Tout d'abord, je veux réitérer la solidarité du Bloc québécois avec le peuple cubain, avec lequel les Québécois entretiennent une relation qui est profonde et qui est historique.

Notre objectif aujourd'hui est assez simple: comprendre les besoins réels en rapport avec la crise humanitaire que Cuba est en train de vivre, afin que l'aide humanitaire soit rapide, efficace et à la hauteur de la situation.

Pouvez-vous dire au Comité quelles sont les conséquences les plus graves, concrètement, pour la population? Est-ce le manque de nourriture, l'accès à l'eau potable ou le fonctionnement des hôpitaux, par exemple? Quelles sont les conséquences les plus graves vécues par la population?

[Traduction]

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: La plus grande difficulté est la pénurie de produits pétroliers parce que le pétrole a une incidence sur tout. Sans énergie, rien ne fonctionne normalement.

Dans les communications que nous avons eues avec le gouvernement canadien, plus particulièrement avec Affaires mondiales, nous avons expliqué que nos priorités étaient l'énergie et l'approvisionnement en nourriture. Ce sont dans ces secteurs que l'aide serait la plus utile.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce que vous pouvez dire au Comité s'il y a des tranches de la population qui sont plus sévèrement touchées par la présente crise humanitaire? Est-ce que, par exemple, les enfants, les personnes âgées ou, peut-être, les habitants des régions qui sont plus éloignées des grands centres sont plus touchés?

[Traduction]

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Nous travaillons depuis longtemps au renforcement de notre système de sécurité et de protection au pays afin de repérer les groupes vulnérables, dont font partie bien entendu les femmes et les enfants. Des projets sont déjà mis en place avec le gouvernement canadien pour soutenir ces populations. Dans d'autres situations comme l'ouragan *Melissa*, nous avons essayé de fournir une aide spéciale aux groupes vulnérables dans les régions touchées dans l'Est du pays.

● (1705)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'ai entendu dire, aussi, que non seulement vous avez besoin de pétrole pour les centrales thermiques, mais que vous avez aussi besoin de carburant pour les avions. Ainsi, on serait capable d'avoir plus d'aide humanitaire avec du carburant pour les avions. Est-ce toujours vrai?

[Traduction]

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Oui. Les produits du pétrole sont indispensables au fonctionnement du pays. Je vais vous donner un exemple. Lorsque des cargaisons de blé destiné à la production de pain arrivent par bateau à Cuba, il faut mener des opérations de manutention dans le port. Le blé doit ensuite être transporté jusqu'aux installations de transformation. Sans carburant, tout ce processus est en péril.

Je parle de situations réelles. Nous achetons du blé du Canada, mais nous avons de la difficulté à le transporter du port aux entrepôts parce que l'incapacité d'obtenir du pétrole se répercute dans tous les maillons de l'économie.

Vous avez mentionné les avions. Le carburéacteur est un autre type de produit, mais nous avons dû signaler à l'alliance internationale que nous étions incapables de desservir ou de ravitailler les appareils parce que nous n'avons pas le carburant en question. Nous en avons commandé, mais il n'est pas encore arrivé.

Lorsque l'administration Trump a menacé de sanctions les pays qui vendent des produits du pétrole à Cuba, de nombreux contrats ont été compromis, et nous n'avons pas reçu les produits à temps. Il a fallu en informer les lignes aériennes. Les transporteurs canadiens, par exemple, ont décidé d'interrompre leurs vols. La situation est vraiment difficile.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Plus tôt, vous avez dit que, selon vous, Washington violait le droit international. Est-ce que vous pouvez développer cette idée, s'il vous plaît?

[Traduction]

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: C'est une évidence. Je ne vois pas comment justifier non seulement le blocus — dont nous souffrons depuis de nombreuses années —, mais aussi ces nouvelles mesures qui sont dirigées ouvertement contre des pays tiers, et non pas seulement contre Cuba. Il est facile de déduire que ces actions ne sont pas conformes au droit international.

Dans son premier mandat, le président Trump a mis en œuvre, sans raison aucune, 242 nouvelles mesures pour renforcer le blocus contre Cuba. Ils veulent détruire la révolution cubaine, mais nous n'abdiquerons pas. Nous allons continuer à nous battre.

Le président: Je cède la parole à M. Aboultaif.

Vous avez cinq minutes.

● (1710)

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, bienvenue encore une fois au Comité.

Vous avez mentionné que des discussions et des négociations se tenaient avec les États-Unis concernant la crise. Pouvez-vous nous parler du tour que prennent les négociations? Négociez-vous avec les États-Unis directement ou avec un intermédiaire? Le Canada participe-t-il d'une manière ou d'une autre aux efforts diplomatiques? Ce serait bien si vous pouviez nous faire un petit topo.

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Merci de la question.

Je n'ai pas dit que des négociations avaient lieu. Ce que j'ai dit et que je répète, c'est que Cuba est ouvert et tout à fait disposé à parler non seulement avec les États-Unis, mais aussi avec n'importe quel

autre pays. Les parties ne sont pas obligées de s'entendre sur tout. Nous avons, par exemple, avec le Canada un dialogue politique très respectueux et utile. Nous sommes en désaccord sur certains points, mais cela ne ferme pas la porte aux conversations et aux négociations.

Nous sommes prêts à négocier, y compris avec une administration qui se montre très agressive à notre endroit. Cela dit, nous ne négocierons pas sous la menace. La capitulation n'est pas une option. Cuba est un pays indépendant qui a son libre arbitre. Nous sommes ouverts à tous les sujets de discussion. Aucun sujet n'est tabou. Nous pouvons parler de tout, pourvu que ce soit avec respect. Je n'ai reçu aucune information sur le recours à la médiation dans la situation entre les États-Unis et Cuba.

Ziad Aboultaif: Monsieur l'ambassadeur, vous avez vécu cette situation en 1962. Les circonstances sont peut-être différentes, mais vous avez essentiellement connu des changements dans le paysage politique et les défis pesant sur Cuba. À l'époque, la diplomatie était le moyen de s'en sortir et de mettre fin à la crise minant la population.

De quel œil voyez-vous l'Union européenne, par exemple? Elle n'impose pas vraiment de sanctions à Cuba à l'heure actuelle. Comment les autres pays réagissent-ils à la crise? Offrent-ils de l'aide pour l'atténuer?

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Je pense que vous avez tout à fait raison de dire que la situation actuelle est complètement différente de ce qu'elle a été au cours des 50 dernières années.

Je ne sais pas. Nous voyons des symptômes d'un certain trouble, si je peux décrire la situation ainsi. L'ordre international est influencé par une superpuissance.

Je crois fermement que nous avons raison dans cette situation, du point de vue du droit international. Je sais que certains pays ont élevé la voix pour le dire. D'autres se font moins entendre, mais, en privé, nous recevons beaucoup de soutien. La situation actuelle est tout à fait inacceptable.

Je comprends que de nombreux amis de Cuba essaient de faire preuve de discrétion quant à leurs positions. Ils ne veulent pas créer plus de problèmes avec les États-Unis qu'ils n'en ont déjà.

● (1715)

Ziad Aboultaif: J'ai une dernière question.

Quatre-vingt-quatre pour cent de la consommation énergétique cubaine dépend du pétrole. C'est ainsi depuis longtemps. On pourrait dire que c'est le statu quo depuis les années 1960. Est-ce exact?

Le président: Veuillez répondre brièvement.

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Oui.

La situation n'est pas demeurée complètement stable. Nous sommes en train d'élaborer un programme de renouvellement énergétique à Cuba. Nous essayons de changer nos sources d'énergie pour utiliser davantage, par exemple, d'énergie solaire.

L'an dernier, nous avons produit plus de 1 000 mégawatts d'électricité grâce à l'énergie solaire. Nous prévoyons d'y parvenir encore cette année.

Il est vrai que notre dépendance aux sources traditionnelles d'énergie nous pose problème, parce que nous ne sommes pas auto-suffisants. Nous nous efforçons également de développer d'autres sources d'énergie de remplacement, comme la biomasse ou l'énergie éolienne, pour essayer de produire de l'électricité à partir de ces sources.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Vandenberg.

Vous avez cinq minutes.

Anita Vandenberg: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais revenir sur vos propos au sujet de l'énergie solaire et de l'autosuffisance pour déterminer le type d'aide canadienne qui pourrait vous être aussi utile que possible.

Je me trouvais à Cuba en 1991 avec un groupe d'étudiants de mon université au début de la période spéciale. Je me demande en quoi la crise actuelle se compare à la situation de l'époque et quelles leçons en ont été tirées.

Nos fonctionnaires nous ont dit plus tôt que le Canada travaille avec les Cubains pour accroître les rendements en agriculture. Vous venez de parler d'énergie propre et d'énergie de remplacement.

Pourriez-vous nous dire de quel type d'aide de la part du Canada votre pays a besoin à long terme? Comment pourrions-nous vous aider?

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Merci, madame la députée. Vous êtes très bien informée.

Il est vrai que nous coopérons avec le Canada dans le domaine de l'énergie. Une ONG travaille dans ce domaine. Un projet est en cours dans la province de Holguín, dans le cadre duquel l'ONG aide les femmes à participer activement à ces changements et à essayer d'utiliser davantage d'énergies de remplacement pour ne pas dépendre autant des produits pétroliers.

Je dois dire qu'il n'y a pas seulement des projets de coopération, mais que des entreprises canadiennes souhaitent également s'implanter à Cuba dans le secteur de l'énergie, et nous sommes très favorables à cette possibilité. Elles pourraient non seulement fournir l'équipement à installer à Cuba, mais elles pourraient aussi investir dans notre pays pour créer des capacités de production d'électricité ou d'autres sources d'énergie, ce qui nous aiderait dans la crise actuelle.

Anita Vandenberg: Bien sûr, en ce moment, dans la crise actuelle, le problème ne se résume pas seulement à l'embargo et au décret. Les répercussions sur les vols d'avion, sur le tourisme et sur le développement économique que faisait Cuba pour ouvrir l'économie créent un effet multiplicateur encore plus grand sur l'économie.

Pouvez-vous nous décrire quelque peu la situation actuelle à Cuba et ce que la communauté internationale pourrait faire pour en atténuer les pires conséquences?

• (1720)

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Comme je l'ai déjà expliqué, c'est sans contredit pour créer une sorte de crise humanitaire que les Américains renforcent le blocus contre Cuba et essaient d'arrêter l'arrivée de toute source de pétrole dans notre pays. Ils se servent de

la crise sur le plan politique pour créer une situation où — ils l'espèrent — la population de Cuba sera si désespérée qu'elle renversera le gouvernement, ou agira en ce sens.

Comme je l'ai mentionné, ce n'est pas nouveau. Ils essaient de créer ce scénario depuis de nombreuses années.

Nous devons donc nous y prendre différemment pour nous attaquer à tous ces problèmes. Nous mettons en œuvre un plan d'urgence pour tenter de prioriser les besoins les plus urgents de la population et d'y accorder de l'attention. Nous accordons la priorité, par exemple, à l'approvisionnement en eau, qui nécessite de l'énergie. Nous devons utiliser les ressources dont nous disposons pour subvenir aux besoins les plus vitaux, comme l'eau, la santé, la nourriture et l'accès à l'éducation. Nous essayons de nous organiser pour pouvoir survivre à ces attaques et nous cherchons, bien sûr, d'autres solutions.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe. Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je n'ai pas beaucoup de temps de parole, mais je vais quand même essayer de vous donner carte blanche, monsieur l'ambassadeur. S'il y a quelque chose que vous n'avez pas pu dire et que vous voulez dire, c'est le bon moment pour le faire.

D'abord, quel message voulez-vous envoyer à des pays comme le Canada concernant l'urgence d'agir maintenant? C'est ce qui m'intéresse le plus. À quel point est-il urgent d'agir présentement et quel message est-ce qu'il faut envoyer à la communauté internationale, y compris à des pays comme le Canada?

[Traduction]

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Merci beaucoup.

Comme je l'ai déjà dit, nous croyons que nous agissons conformément au droit international.

C'est le gouvernement américain qui crée cette situation. Je dois dire que nous nous attendons à ce que la communauté internationale soutienne le peuple cubain, parce que nous croyons que notre cause est juste. Nous ne voulons que vivre dans la paix et bâtir notre société à notre guise. Nous ne menaçons personne. Nous ne nous en prenons à personne. Nous n'agissons contre personne. Nous aimerions avoir du soutien pour vivre dans la paix et travailler dans l'intérêt de notre peuple. La vie à Cuba a été très difficile l'année dernière à cause du blocus.

L'information qui circule sur Cuba et sur cette situation s'inscrit dans une espèce de folie. Certains disent: « C'est un pays en déroute. » C'est faux. Si nous étions en déroute, pourquoi l'administration américaine souhaiterait-elle tant nous détruire? Pourquoi y a-t-il eu 240 mesures au cours du premier mandat? Pourquoi nous déclarer une menace pour la sécurité des États-Unis? Pourquoi les États-Unis veulent-ils nous détruire? Laissez-nous tranquilles. Essayons de travailler dans la paix pour bâtir notre avenir sans ingérence.

• (1725)

Le président: Nous allons maintenant écouter Mme Kronis.

Vous avez cinq minutes.

Tamara Kronis: Merci.

Monsieur l'ambassadeur, vous avez dit que le gouvernement canadien actuel a des valeurs semblables à celles des Cubains, et je veux vous donner l'occasion d'entrer dans les détails.

Si on pense aux débats politiques qui ont lieu au Canada sur des enjeux comme le logement et les programmes sociaux, voyez-vous des parallèles dans les philosophies de Cuba et du gouvernement libéral qui pourraient aider le gouvernement à définir sa politique en matière d'aide humanitaire?

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Merci.

Je pense que le Canada partage des similitudes avec Cuba, non seulement dans son mode d'élection du Parlement, mais aussi, par exemple, dans son approche en santé: il essaie de garantir un accès à de bons soins de santé pour tous. En ce qui concerne la politique étrangère du Canada, récemment, le premier ministre Carney, dans son célèbre discours à Davos, a abordé les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui — les changements qui surviennent sur la scène internationale.

Comme je l'ai dit, nous avons un très bon dialogue politique avec le Canada, et nous n'évitons de parler d'aucun enjeu. Nous discutons de tout. Nous ne défendons pas toujours les mêmes arguments, mais, en général, notre relation est très positive. Je crois que nous allons trouver le moyen de continuer à bâtir cette relation respectueuse, qui dure maintenant depuis plus de 80 ans. Nous serions tout à fait disposés à échanger sur ces questions avec les autorités canadiennes afin de soutenir le peuple cubain qui connaît les difficultés que l'on connaît.

Tamara Kronis: La situation humanitaire actuelle — surtout à la lumière de ces similitudes — vous pousse-t-elle à envisager d'autres réformes économiques, y compris l'expansion de votre secteur privé pour aider à atténuer ce genre de crises à l'avenir?

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Oui. La politique économique cubaine a connu beaucoup de changements dans les dernières années. Au cours des 20 dernières années, nous avons mis en place de nombreuses réformes économiques, dont bon nombre visaient à favoriser les activités du secteur privé à Cuba. Au cours des 10 dernières années, nous avons créé des milliers de nouvelles entreprises qui œuvrent non seulement dans l'industrie de la production, mais aussi dans le secteur des services, dans de nombreux domaines. Nous ne fermons pas la porte au développement du secteur privé à Cuba.

Je dois également dire que c'est nous qui en avons voulu ainsi. C'est un élément que nous trouvons important pour le développement de notre économie. Ce n'est pas parce que quelqu'un de l'étranger est venu nous imposer d'agir ainsi que nous prenons cette voie. C'est ce que je peux vous dire pour l'instant.

Tamara Kronis: Dans le contexte de cette crise humanitaire et des valeurs que partagent le gouvernement canadien actuel et le gouvernement cubain, aimeriez-vous transmettre un message à notre gouvernement pour clore notre discussion?

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Non. Comme je l'ai dit, nous échangeons constamment avec Affaires mondiales et avec les autorités canadiennes. Nous discutons avec nos interlocuteurs de toutes ces questions, ainsi que d'autres. Nous nous attendons à maintenir la coopération qui caractérise notre relation depuis plus de 50 ans.

• (1730)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Fortier.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Mona Fortier: Merci beaucoup.

Merci, monsieur l'ambassadeur, d'être ici aujourd'hui et de nous faire part de vos réflexions sur la situation actuelle.

Vous avez mentionné tout à l'heure que nous entretenons des relations diplomatiques depuis plus de 80 ans.

J'aimerais parler davantage de cette relation. Par rapport à cette coopération, dans quels domaines devrions-nous la renforcer, à votre avis, compte tenu des difficultés avec lesquelles vous devez composer en ce moment? De plus, comment pouvons-nous relever les défis économiques et humanitaires actuels?

Si vous avez quoi que ce soit à nous communiquer, je vous en serais reconnaissante.

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: Merci, madame la députée.

Nous coopérons depuis de nombreuses années, comme je le disais. Une coopération internationale rigoureuse représente une source importante de ressources pour Cuba. Cependant, nous travaillons très activement sur d'autres plans — avec les entreprises, par exemple.

Le Canada est un partenaire économique très important pour Cuba sur le plan commercial. Nous bénéficions d'investissements canadiens à Cuba depuis de nombreuses années, et je crois que nous avons des occasions de renforcer cette relation économique.

Si je dois mentionner un seul secteur, je dirais que le secteur de l'énergie est évidemment très important pour nous, mais je ne peux passer le tourisme sous silence. Des entreprises canadiennes détiennent des hôtels à Cuba, et d'autres assurent le transport des touristes à Cuba. Nous sommes plongés dans cette crise en ce moment, mais nous espérons qu'elle sera révolue un jour. Nous allons aussi essayer de normaliser les relations dans le secteur touristique. Je crois qu'il offre lui aussi un plus grand potentiel.

L'hon. Mona Fortier: Je vais maintenant changer de sujet. J'aimerais vous entendre sur les propos que vous avez tenus dans la sphère publique au sujet de l'incidence des sanctions américaines à Cuba.

Pourriez-vous nous en dire plus sur l'incidence de ces mesures sur la situation humanitaire et sur le rôle que les partenaires internationaux doivent jouer pour en atténuer les effets?

S.E. Rodrigo Malmierca Diaz: La situation est causée par les mesures de l'administration Trump, surtout celles qui tentent d'empêcher l'acheminement des produits pétroliers à Cuba. L'objectif est précisément de créer ce genre de crise humanitaire.

Il y a des pays — le Mexique, notamment — qui aident ouvertement Cuba en lui fournissant de l'aide humanitaire, essentiellement de la nourriture. Les Mexicains ont expliqué qu'ils ne vendent pas de pétrole à Cuba en ce moment parce qu'ils sont touchés par les menaces de l'administration Trump. Ils disent: « Nous essayons de résoudre le problème avec les Américains pour nous entendre, mais le peuple cubain ne mérite pas ce sort. Nous devons aider Cuba, et c'est ce que nous faisons. »

L'autre possibilité que les Mexicains considèrent en ce moment...

Je pense que c'est un bon exemple de ce qui peut être fait. Je ne doute pas que beaucoup d'autres formes d'aide parviendront à Cuba de cette façon.

• (1735)

L'hon. Mona Fortier: Merci, monsieur l'ambassadeur.

Le président: Merci beaucoup, monsieur l'ambassadeur, de votre comparution aujourd'hui devant le Comité et de votre témoignage.

Chers collègues, je vais aborder un autre point avant de lever la séance. Hier, le greffier a distribué une ébauche de budget de 9 000 \$ pour l'étude du Comité sur Cuba.

Tamara Kronis: Sommes-nous en séance publique?

Ziad Aboultaif: Sommes-nous en séance publique?

Le président: Nous ne sommes pas à huis clos; les discussions sont publiques.

Les membres approuvent-ils ce budget? Le greffier l'a distribué hier.

Des députés: Oui.

Le président: Merci.

Nous avons deux autres points à aborder. Nous avons reçu deux demandes de réunions informelles: une du Fonds mondial et une des Nations unies.

Le directeur général du Fonds mondial, M. Peter Sands, sera à Ottawa les 23 et 24 mars. Il a dit souhaiter rencontrer le Comité. Que pensent les membres du Comité de l'idée de rencontrer le dirigeant du Fonds mondial pour une réunion informelle après les heures normales du Comité, de 17 h 30 à 18 h 15? Vous pouvez accepter la proposition maintenant, ou du moins y réfléchir, parce que nous devons lui donner une réponse.

La deuxième demande vient du secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher. Il sera à Ottawa le 14 avril. Je propose que nous le rencontrions également après notre réunion habituelle du Comité, de 17 h 30 à 18 h 15.

L'hon. Mona Fortier: Le 14 est-il un mardi ou un jeudi?

Le président: Les deux dates sont des mardis.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Personnellement, ça me va pour les deux.

Monsieur le greffier, j'aimerais avoir des nouvelles concernant la présence de M. Wiseman. Est-ce qu'on a eu une réponse de sa part? Il serait important de savoir si...

[Traduction]

Le président: Je peux répondre à cette question. En ce qui concerne la comparution de M. Wiseman, qui était provisoirement prévue pour le 12 mars, l'ambassade du Canada à Washington a indiqué qu'il n'était pas disponible le 12 mars, mais elle travaille avec nous pour trouver une autre date.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le président, il va falloir régler ça assez rapidement, puisque c'est une des priorités du Comité. Comme M. Wiseman est entré en fonction le 15 février, je pense que ça commence à presser.

Normalement, on devrait lui envoyer les deux plages horaires hebdomadaires du Comité et il devrait nous répondre en nous donnant une date. Ça devrait se faire assez rapidement. Si ça ne se fait pas assez rapidement, je pense qu'il y aura des discussions avec des collègues. Je sais que, dans un autre comité, des représentants de Postes Canada ont été forcés de venir témoigner. Je ne pense pas que l'ambassadeur voudrait commencer son mandat avec une convocation obligatoire au Comité. On pourrait lui dire que, la prochaine étape, c'est une convocation au Comité.

[Traduction]

Le président: Je ne pense pas que nous en arriverons là. L'ambassade a indiqué qu'elle était disposée à faire venir l'ambassadeur. C'est simplement que le 12 mars ne convient pas à l'ambassadeur. Nous travaillons avec beaucoup de diligence pour nous assurer qu'il comparaitra devant nous.

Pour en revenir aux deux réunions informelles, du moins à la réunion informelle potentielle avec le Fonds mondial le 24 mars, j'aimerais que les membres prennent une décision.

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord, je vais envoyer notre réponse.

L'hon. Mona Fortier: Assurons-nous d'avoir une bonne soupe ce jour-là.

Le président: Merveilleux. Merci beaucoup.

Nous nous occuperons de la réunion du 14 avril plus tard.

Notre prochaine réunion, qui sera notre deuxième réunion sur Cuba, aura lieu ce jeudi.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: Oui.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>